



LA LETTRE

N° 2021-28

CHLORDECONE, UN CRIME HORS NORME.

Le chlordécone était un pesticide utilisé dans les bananeraies dont la dangerosité était connue depuis 1970 et qui a empoisonné les antillais pour une durée de 4 siècles environ.

C'est le titre d'une tribune de Stéphane FOUCART dans le MONDE du 29 mars dernier.

Qu'est-ce que le chlordécone ? C'est un pesticide utilisé massivement dans les bananeraies aux Antilles entre 1972 et 1993. Il est neurotoxique (attaque le système nerveux), reprotoxique (attaque le système reproductif), perturbateur endocrinien et cancérigène. Toutes ces données étaient connues depuis 1970. Cela n'a pas empêché les autorités à accorder sa mise sur le marché et son utilisation à outrance pour lutter contre le charançon. Ce pesticide a colonisé les sols, les rivières, les écosystèmes côtiers de vastes régions Martiniquaises et Guadeloupéennes. Plus de 90% des Antillais en sont imprégnés et cette contamination est là pour durer plus de 4 siècles. Les protestations des Antillais ont abouti à l'interdiction de l'utilisation de ce produit en 1993.

Depuis les Antillais bagarrent pour obtenir réparation. Ils ont effectué dernièrement un recours juridique pour obtenir des indemnités. Mais ce crime a toutes les chances de ne pas être puni.

Les juges d'instruction du pôle santé publique du tribunal judiciaire de Paris ont déclaré la prescription des faits. Deux poids, deux mesures : une contamination des populations pendant des siècles et un recours en justice limité.

Les Antillais n'acceptent pas cette décision et l'ont fait savoir en participant au plus grand rassemblement organisé depuis plus de dix ans. Ils vont le refaire à nouveau le 10 avril. C'est la première fois qu'une population manifeste pour avoir été empoisonnée.

Au-delà des démêlés judiciaires, il reste cette question : combien de temps encore allons-nous laisser de côté la santé humaine et la biodiversité pour favoriser les profits de quelques-uns ?

Question qui se pose pour l'ensemble des pesticides. Ce sont tous des biocides qui s'attaquent à la vie même et qui sont pour la plupart des perturbateurs endocriniens et qu'à ce titre la question de la dose ne joue pas.

Les producteurs de ces poisons viendront ensuite vous vendre des médicaments pour traiter les maladies engendrées. Arrêtons cette délinquance en col blanc !

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@laposte.net